

<http://www.snetap-fsu.fr/Aquitaine-Le-Snetap-FSU-rencontre-le-DGER.html>



# Aquitaine - Le Snetap-FSU rencontre le DGER

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 23 mars 2018

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**A l'occasion du déplacement de Monsieur Vinçon (Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche) à Libourne le 9 mars 2018, le Snetap-FSU a pu le rencontrer pour évoquer les dossiers régionaux et locaux**

Étaient présents

\* **pour l'administration** : le Directeur Général - Monsieur VINCON, Le Directeur Général Adjoint - Monsieur CRUSSON, le Directeur Régional - Monsieur De GUENIN, le Directeur Régional Adjoint - Monsieur TREMEAU, le Directeur de l'[EPL](#) Bordeaux Blanquefort, le Directeur du Lycée de Libourne.

\***pour le Snetap-FSU** : Yolaine Rouault et Laurence Dautraix

A noter que le Snetap-FSU était la seule organisation syndicale à être reçue.

Le Snetap-FSU a abordé les points suivants :

- les difficultés financières de l'EPL en lien avec le remboursement du CA pension des emplois gagés
- les structures de l'EPL
- la réforme de l'apprentissage et ses conséquences sur le CFAA
- les problèmes des services administratifs
- l'avenir du lycée horticole du Haillan et ses conséquences pour l'EPL

### **1 : les difficultés financières de l'EPL et les emplois gagés**

Le Snetap-FSU a fait état de la situation financière de l'EPL très fragile du fait notamment de la baisse de - 63% du taux de remboursement à l'EPL de la part CAS pension ( pension civile ) des agents du CFAA [CFPPA](#) en emplois gagés.

Il a demandé que la répartition de l'enveloppe budgétaire allouée pour le CAS pension dans la loi de finance prenne en compte la situation particulière de l'EPL de Bordeaux Gironde du fait du nombre important des emplois gagés ( au niveau national le plus grand nombre).

Sur ce point le [DGER](#) et le [DRAAF](#) ont précisé que la situation serait prise en compte.

De plus , le Snetap-FSU a fait valoir le problème que pose le remplacement des absences longues des emplois gagés. En effet, le centre rembourse le salaire des agents absents et paie le remplacement. C'est une double peine, le Snetap-FSU a demandé que la DGER réfléchisse à des solutions pour pallier ce problème.

### **2 : les structures de l'EPL**

Le Snetap-FSU a porté les 2 dossiers validés en CA à savoir l'ouverture d'une 2<sup>ne</sup> générale à Blanquefort compte tenu de son attractivité, de sa situation périurbaine et du nombre croissant de lycéens dans le bassin bordelais.

Il a aussi porté la demande d'ouverture d'un Bac Pro « service » à EVO La Tour Blanche. Il a précisé que - même en l'absence de l'avis favorable de la DRAAF- il continuerait à défendre ce dossier compte tenu du bassin d'emploi existant et de l'absence de l'offre publique. En attendant, il demande que les services académiques et la DGER soutiennent les petits établissements qui offrent un maillage du territoire.

La DGER prend note et entend nos préoccupations.

### **3 : la réforme de l'apprentissage**

Le Snetap-FSU fait part de sa plus vive inquiétude quant à la réforme de l'apprentissage voulue par le MEDEF et le gouvernement. Il met en garde contre la concurrence et le nouveau mode de financement qui vont mettre à mal les petits CFAA et les antennes, qui risquent de fragiliser l'ensemble des EPL et à terme de les faire disparaître.

Sur ce sujet, la DGER, se veut rassurante et précise que le ministère veillera à ce que cette réforme n'ait pas d'impact sur les centres, que les CFAA ruraux ont toute leur importance et qu'il ne saurait être question de les voir disparaître.

Le Snetap-FSU ne partage pas son optimisme.

#### **4 : les problèmes des services administratifs**

Le Snetap-FSU met en avant les problèmes de surcharge de travail et de tensions dans les services administratifs liés à des absences et à des dysfonctionnements.

De plus, le poste d'un agent en BNR (besoin non reconnu) crée des difficultés supplémentaires.

Les conséquences sur la qualité du travail et la santé des agents sans compter les demandes de temps partiel qui ne peuvent être satisfaites sont inquiétantes.

Le DGER et le DRAAF prennent note.

#### **5 : la situation du lycée horticole du Haillan**

Depuis l'année dernière, la mairie Bordeaux dont dépend le lycée horticole du Haillan a fait savoir qu'elle voulait se séparer de cet établissement et a souhaité qu'il intègre l'enseignement agricole public. Le SNETAP-FSU a encouragé cette demande qu'il a appuyée au ministère, estimant que la reprise de cet établissement par le privé à deux pas du lycée de Blanquefort ne saurait s'entendre.

Après plusieurs mois, la décision ne semble pas arrêtée même si la création d'un [GIP](#) est évoquée. Le SNETAP-FSU continuera à suivre de près ce dossier et à porter la demande de l'intégration dans l'enseignement agricole public.

Pour le Snetap-FSU

Yolaine Rouault et Laurence Dautraix, élues titulaires au CA de l' [EPLFPA](#) de Bordeaux Gironde.